



26862 - Le pourquoi de 'institution du jeûne

question

Quelle est la raison pour laquelle le jeûne a été prescrit ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

1/ Il faut savoir qu'Allah, le Très-Haut, possède les plus Beaux Noms parmi lesquels Al-Hakim. Celui-ci dérive de Hukm (jugement) et de Hikma (sagesse). Allah, le Très Haut, est Seul Juge et Ses jugements sont d'une sagesse et d'une perfection absolues.

2/ Allah, le Très-Haut, n'a jamais prescrit un décret sans le fonder sur une grande sagesse. Cette sagesse nous pouvons la connaître, il se peut que notre compréhension soit insuffisante pour l'éclaircir comme nous pouvons en connaître certains aspects et en ignorer beaucoup d'autres.

3/ Allah, le Très-Haut, a mentionné la sagesse de la prescription du jeûne, Il dit : (Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindriez-vous la piété). (Coran : 2 / 183).

Le jeûne est le moyen d'atteindre la piété. Celle-ci signifie l'exécution des ordres d'Allah, le Très-Haut, et l'abstention de Ses interdits.

Le jeûne fait partie des plus importants moyens qui aident le fidèle à observer les ordres religieux. Les ulémas (puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ont mentionné certains aspects de la sagesse qui réside dans l'institution du jeûne. Tous les aspects sont des caractères de la *Taqwa* (crainte d'Allah). Nous allons les citer pour y attirer l'attention des jeûneurs et les amener à veiller à leur réalisation.

Voici quelques aspects de la sagesse du jeûne :



1/ Le jeûne est un moyen pour exprimer sa gratitude envers les bienfaits divins. Car il s'agit de s'empêcher de manger, de boire et d'avoir des rapports intimes. Ces choses font partie des plus importants bienfaits. Et le fait de s'en abstenir pendant un certain temps lui fait connaître leur importance. Les bienfaits sont ignorés, on ne les connaît que quand ils font défaut. Et la conscience de leur nécessité inspire l'acquiescement du devoir de gratitude.

2/ Le jeûne conduit à l'abandon des interdits. Car si l'âme se soumet à l'abandon du licite dans l'espoir d'obtenir l'agrément d'Allah et par crainte de Son dur châtement, elle doit à plus forte raison être amenée à abandonner l'illicite. C'est ainsi que le jeûne permet d'éviter les interdits d'Allah le Très Haut.

3/ Le jeûne permet de maîtriser son penchant pour les plaisirs charnels. Car la satiété excite les désirs charnels et la faim les affaiblit. C'est pourquoi le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Ô vous les jeunes ! Que celui d'entre vous qui en a la capacité qu'il se marie, car cela incite davantage à baisser le regard et préserver sa chasteté. Et que celui qui se trouve incapable de le faire, jeûne, car c'est une protection pour lui (contre le désir sexuel). »

4/ Le jeûne inspire la compassion avec les pauvres. Car on y éprouve les douleurs nées de la faim à certains moments. Ce qui rappelle au fidèle la situation de ceux qui sont confrontés à la faim tout le temps, et l'incite à faire preuve de tendresse à leur égard, à compatir avec eux et leur faire du bien. Voilà comment le jeûne conduit à plus de compassion avec les pauvres.

5/ Le jeûne est une manière de vaincre satan et de l'affaiblir ce qui va affaiblir les instigations qu'il susurre à l'homme et ainsi ses actes de désobéissance diminuent. En effet, satan circule dans l'être humain comme circule le sang, selon les propos du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) Et le jeûne est de nature à rétrécir les voies de circulation empruntées par satan. Ce qui l'affaiblit et diminue son influence. Cheikh Al-Islam a dit dans Madjmou Al-Fatawa ,25/246 : « Nul doute que le sang est généré par l'alimentation. Quand on observe le jeûne, les veines se rétrécissent et les cœurs s'activent promptement vers la bienfaisance et cessent les mauvais actes... »



6/ Le jeûneur s'entraîne à craindre Allah, le Très-Haut ; il domine sa passion malgré sa capacité de l'assouvir parce qu'il sait qu'Allah l'observe.

7/ Le jeûne affaiblit l'attachement aux choses de ce bas monde, à ses plaisirs charnels et aiguise le désir de ce qu'il y a auprès d'Allah le Très-Haut.

8/ Le jeûne habitue le musulman à la multiplication des actes de bienfaisance. Car le jeûneur tend le plus souvent à multiplier les actes d'obéissance, ce qui peut devenir une habitude.

Voilà quelques aspects de la sagesse du jeûne. Nous demandons à Allah de nous assister à les réaliser et de nous aider à bien Lui rendre le culte.

Allah le Très-Haut sait mieux.

Voir le Tafsir de Saadi (p.116) Hashiyatu Ibn Qassim ala ar-rawdh al-murbi' (3/344) ; al-mawsu'a al-fiqhiyya (9/28) .